

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02668

Numéro SIREN : 454 060 104

Nom ou dénomination : A.T.M.O

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/049906

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/049906**
n° de gestion : **2004B02668**
n° SIREN : **454 060 104 RCS Lyon**

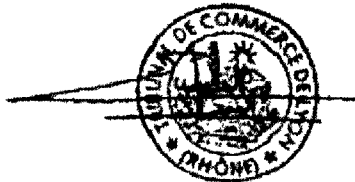
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 15/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.T.M.O - Société par actions simplifiée
12 rue de L'industrie 69200 Venissieux -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

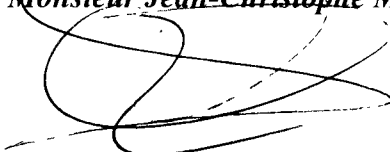


4962723

ATMO
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 12 rue de l'Industrie 69200 VENISSIEUX
454 060 104 RCS LYON

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 30 JUIN 2017

Copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Jean-Christophe MINANA

P₂ 

Désignation de l'entreprise : SAS A.T.M.O. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 12 RUE DE L'INDUSTRIE 69200 VENISSIEUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 45406010400022 Neant ☐

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
Autres participations	CU	150 700	CV		150 700		150 700		
Créances rattachées à des participations	BB		BC						
Autres titres immobilisés	BD	10 200	BE		10 200		10 200		
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH		BI						
TOTAL (II)	BJ	160 900	BK		160 900		160 900		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
DIVERS - CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY					
	Autres créances (3)	BZ	4 910	CA		4 910		5 100	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ...)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	761 428	CG		761 428		761 202	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI					
TOTAL (III)	CJ	766 338	CK		766 338		766 302		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	927 238	IA		927 238		927 202		
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *			Stocks			Créances			

* D'après l'article 2108 du Code de Commerce, les stocks sont évalués à la date du bilan.

En Euros

Cabnet BOREL ET ASSOCIES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS A.T.M.O.		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 300 000...)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence FK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	112 905	78 710	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	79 059	48 194	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	521 963	442 905	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	401 014	480 870	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 800	2 800	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 461	628	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régulier	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	405 275	484 298	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	927 238	927 202	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	405 275	484 298	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise		SAS A. T. M. Q.		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 349	4 068	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	159	158	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ	326	318	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges	dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 834	4 544
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)				GG	(6 834)	(4 544)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	79 840	49 900	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	14 089	12 070	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	93 929	61 970	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	8 028	10 085	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	8 028	10 085
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	85 902	51 885	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	79 068	47 341	

Neant ☐QUADPATUS Informatics

Carmel BOREL & ASSOCIATES

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La SARL ATMO fait partie depuis le 1er juillet 2004 du groupe constitué en application des dispositions de l'article 223 A du C.G.I..

Le groupe comprend :

- SARL ATMO (société mère et tête de groupe)
- SAS ACTD (société fille)

Le principe de répartition de l'Impôt Société est le suivant :

"La société fille supporte une charge d'impôt calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration"

"La société mère disposera sur sa fille d'une créance égale à l'impôt que cette dernière aurait dû régler en l'absence d'intégration"

L'impôt de la SAS ACTD s'est élevé à 16 577€, celui du groupe intégré à 16 586€.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	150 700		
Autres titres immobilisés	10 200		
TOTAL	160 900		
TOTAL GENERAL	160 900		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			150 700	150 700
Autres titres immobilisés			10 200	10 200
TOTAL			160 900	160 900
TOTAL GENERAL			160 900	160 900

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices		4 910	4 910	
TOTAL		4 910	4 910	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		2 800	2 800		
Impôts sur les bénéfices		1 461	1 461		
Groupe et associés		401 014	401 014		
TOTAL		405 275	405 275		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.		2 001			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Parts sociales	1.0000	300 000		
				En fin
				300 000

Evaluation des immobilisations corporelles

Non applicable

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	275
Total	275

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	8 028
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 800
Total	10 828

Charges et produits constatés d'avance

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	399	014	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Non applicable.

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

ATMO
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 12 rue de l'Industrie, 69200 VENISSIEUX
454 060 104 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{ER} DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 79 058,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	79 058,82 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 191 963,35 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Christophe MINANA



ATMO

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €

Siège social : 12 Rue de l'Industrie

69200 VENISSIEUX

RCS LYON n° 454 080 104

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Juin 2017



Cabinet DEBRUN VERCHERE COLIN ET ASSOCIES

Siège social : 161 Route du Salvêtre

69930 Saint Laurent de Chamousset

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

SAS ATMO
Exercice clos le 30 Juin 2017

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice, d'une durée de 12 mois, clos le 30 Juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ATMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le principal actif de la société étant constitué de titres de participations, nous nous sommes assurés que la valorisation était conforme à la description qui en est faite dans l'annexe ainsi que du bien fondé de l'absence de dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

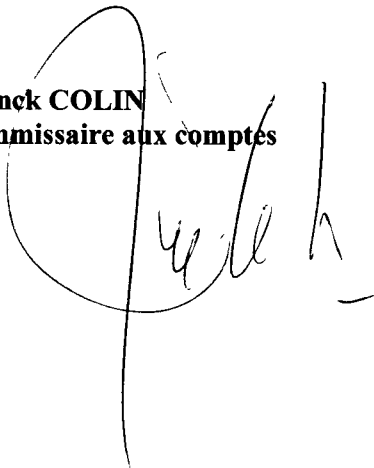
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Laurent de Chamousset,
Le 16 novembre 2017

Pour la SARL DEBRUN VERCHERE COLIN & Associés
Commissaire aux comptes

Franck COLIN
Commissaire aux comptes



Olivier BOISRAMÉ
Commissaire aux comptes



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS A.T.M.O.		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ... 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	16 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	112 905	78 710	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	79 059	48 194	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	521 963	442 905
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	401 014	480 870	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 800	2 800	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 461	628	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	405 275	484 298	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	927 238	927 202	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	405 275	484 298		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS A.T.M.O.		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 349	4 068	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	159	158	
	Salaires et traitements*			FY			
	Charges sociales (10)			FZ	326	318	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*		GC		
		Pour risques et charges	dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 834	4 544
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(6 834)	(4 544)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	79 840	49 900	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	14 089	12 070	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	93 929	61 970	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	8 028	10 085	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	8 028	10 085	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	85 902	51 885	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	79 068	47 341	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS A.T.M.O.		Neant ☐											
		Exercice N		Exercice N-1											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA												
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB												
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC												
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD												
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE												
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF												
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG												
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH												
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9	(853)											
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	93 929	61 970											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 871	13 776											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	79 059	48 194											
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO												
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY												
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG												
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP												
		- Crédit bail immobilier	HQ												
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH												
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	19 840	49 900										
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	8 028	10 085										
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX												
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC												
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD												
	(9) Dont transferts de charges		A1												
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	326	318										
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3													
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4													
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		A9	326												
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels						
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs						
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

CGADPAT-15 Informations

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La SARL ATMO fait partie depuis le 1er juillet 2004 du groupe constitué en application des dispositions de l'article 223 A du C.G.I..

Le groupe comprend :

- SARL ATMO (société mère et tête de groupe)
- SAS ACTD (société fille)

Le principe de répartition de l'Impôt Société est le suivant :

"La société fille supporte une charge d'impôt calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration"

"La société mère disposera sur sa fille d'une créance égale à l'impôt que cette dernière aurait dû régler en l'absence d'intégration"

L'impôt de la SAS ACTD s'est élevé à 16 577€, celui du groupe intégré à 16 586€.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	150 700		
Autres titres immobilisés	10 200		
TOTAL	160 900		
TOTAL GENERAL	160 900		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			150 700	150 700
Autres titres immobilisés			10 200	10 200
TOTAL			160 900	160 900
TOTAL GENERAL			160 900	160 900

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	4 910	4 910	
TOTAL	4 910	4 910	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 800	2 800		
Impôts sur les bénéfices	1 461	1 461		
Groupe et associés	401 014	401 014		
TOTAL	405 275	405 275		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 001			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Parts sociales	1,0000	300 000		
				En fin
				300 000

Evaluation des immobilisations corporelles

Non applicable

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	275
Total	275

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	8 028
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 800
Total	10 828

Charges et produits constatés d'avance

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	399 014		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Non applicable.

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

[illegible]